

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 avril 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 22 et 23 avril 2013

2013 DU 145 - Attribution de la dénomination « place Jacques Féron » (19e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Jacques Féron" à la place située à l'angle des rues Manin et de Crimée, à Paris (19^e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 15 avril 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Jacques Féron" est attribuée à la place située à l'angle des rues Manin et de Crimée, à Paris (19^e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.